Estival 2021

Le Cogl'Porteur

Magazine des Coglaisiens et Coglaisiennes

Vos élus au Conseil Municipal des Jeunes

Sommaire

- Edito - page 2
- Le budget - page 3
- CMJ - page 4
- Travaux et acquisitions - page 5
- Associations - page 6
- Grange aux 2 CV - page 7
- Reboisons nos territoires - page 8

Les Portes du Coglais

www.lesportesducoglais.fr

ÉDITO

Ce début d'année a de nouveau été marqué par les effets contraignants du Covid sur la vie quotidienne de chacun d'entre nous.

Permettez moi d'avoir une pensée réitérée pour celles et ceux qui ont combattu le virus, pour celles et ceux meurtris dans leur vie personnelle ou professionnelle.

Il semble aujourd'hui que la situation sanitaire soit stabilisée et que nous puissions envisager, désormais, l'avenir sous de meilleurs auspices.

Les élus, fidèles à leurs volontés de répondre à vos souhaits et aspirations, ont d'ores et déjà pris des décisions importantes et le budget qui vous est présenté en témoigne :

- la rénovation et l'extension de l'école Victor Hugo entre concrètement dans une phase active,

- les travaux d'aménagement de nos bourgs ont ou vont très prochainement débuter (la rue des Forges à La Selle-en-Coglès, la place de l'église à Coglès et les Petites cours et la rue de Saint Germain à Montours).

Nous avons réalisé, et je tenais à remercier nos agents pour leur initiative et leur créativité, un accès piétonnier en enrochement via la rue de Crochet à Montours.

La vie de notre CCAS a repris et nous nous réjouissons du succès du repas à emporter qui nous a permis de recréer de la convivialité sur notre territoire.

Parallèlement notre Conseil Municipal des Jeunes a été renouvelé, douze élus juniors participent désormais activement par leur enthousiasme et leur dynamisme à faire vivre notre commune.

La vie associative reprend et c'est une bonne nouvelle !

Nous saluons avec plaisir la création d'une association de restauration du patrimoine cultuel sur la commune déléguée de Montours. Je tiens aussi à remercier tous les bénévoles qui s'engagent et rendent ainsi attractives Les Portes du Coglais.

A noter, un évènement fort le 29 août : l'organisation par le comité des fêtes de Montours d'une grande course de caisses à savon qui nous réunira tous.

Enfin, je suis particulièrement heureux d'accueillir sur le sol communal de nouvelles entreprises et notamment la « Grange aux 2 CV » qui fait perdurer la légende de ce capital national que sont ces voitures populaires !

Au nom du Conseil Municipal je remercie très sincèrement Mireille Masson, Simone Tanvet, Patricia Menuet et Emile Lepennetier pour leur grand professionnalisme au service de la collectivité et des habitants. Je leur souhaite une excellente retraite.

Très bel été à toutes et tous dans Les Portes du Coglais !

Aymar de GOUVION SAINT CYR
Maire des Portes du Coglais

AGENTS COMMUNAUX

4 départs en retraite

- Mireille MASSON	Services périscolaires	1er novembre 2020
- Simone TANVET	Services périscolaires	1er novembre 2020
- Patricia MENUET	Services périscolaires	1er mars 2021
- Emile LEPENNETIER	Services techniques	1er mai 2021

C'est au nom de tous les habitants que la municipalité leur souhaite bon vent pour cette nouvelle vie.

Les Portes du Coglais
Journal municipal d'informations tiré à 1350 exemplaires et ditribué à tous les habitants des Portes du Coglais
Directeur de la publication : Aymar de GOUVION SAINT CYR - Rédaction : Le comité consultatif Patrimoine et Communication - Reproduction interdite
- Conception - impression : Arc en Ciel Imprimeurs Lécousse

LE BUDGET 2021

Le budget communal se divise en deux parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement. Chaque section comprend une colonne dépense et une colonne recette qui doivent être présentées en équilibre, c'est-à-dire que la somme des recettes doit être égale à la somme des dépenses.

La section de fonctionnement regroupe :

Les dépenses nécessaires à la gestion courante des services et de l'activité de la collectivité : rémunération du personnel, achat de fournitures, repas de la cantine scolaire…

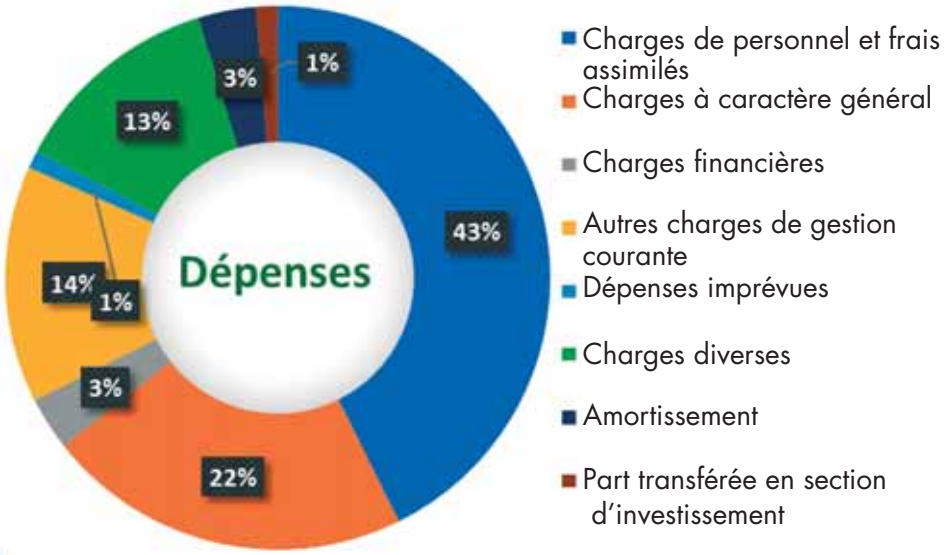

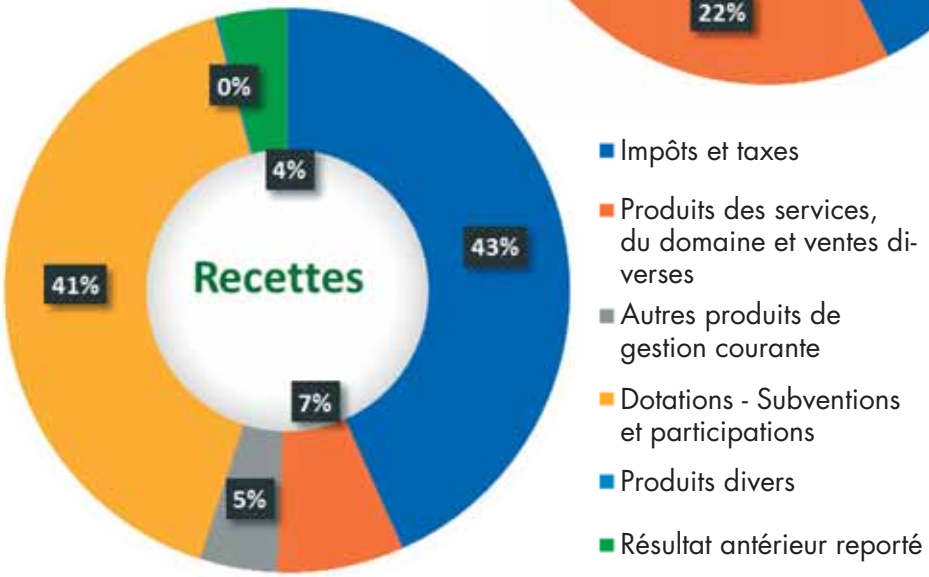

Les recettes que la collectivité peut percevoir sont des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes, …

Les taux d'imposition communaux 2021 restent inchangés par rapport à l'année dernière.

La section d'investissement comporte :

En dépenses : il s'agit principalement de l'achat de biens et de matériels durables, de la construction ou l'aménagement de bâtiments.
Quelques exemples : l'aménagement des bourgs, l'enfouissement des réseaux, la rénovation de l'école publique …

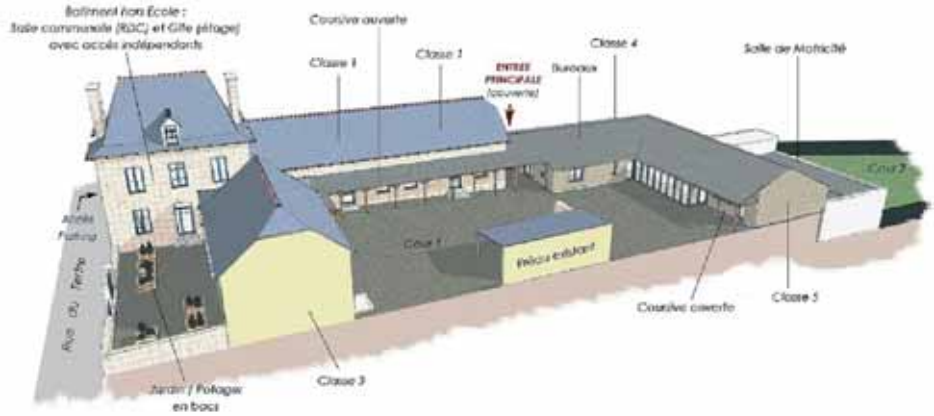

Esquisse d'un des projets de rénovation et d'extension de l'école sur les terrains communaux

En recettes : les dotations et subventions de l'État. On y trouve le solde excédentaire de la section de fonctionnement.

CMJ

Après bien des péripéties, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a enfin été installé.
Douze jeunes avaient candidaté pour renouveler le CMJ. Ils ont entre 12 et 17 ans et viennent des trois communes déléguées des Portes du Coglais.
Après la cérémonie de mise en place officielle qui a eu lieu le 22 mai, la première réunion plénière s'est déroulée le 26 juin. Lors de cette réunion, les jeunes ont pu présenter leurs différents projets et ont choisi ceux qu'ils traiteront en priorité. Beaucoup de beaux projets qui concernent entre autres l'écologie, la mobilité ou encore les rencontres intergénérationnelles. Ils auront l'occasion d'échanger avec les "anciens" élus du CMJ à propos des projets qui restent à finaliser.
Lors des mandats précédents, le CMJ a pu, par exemple, visiter l'Assemblée Nationale, rencontrer la ministre Jacqueline Gourault, participer à l'installation de jeux pour enfants, organiser des rencontres sportives ou encore participer au Téléthon.
Deux ans de mandat c'est à la fois long et très court pour mener à bien les projets.
Nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs missions.
Merci aux élus-es jeunes et moins jeunes du mandat précédent pour leur engagement.

Tess DAVY

Jean-Baptiste DEROYANT

Loyse DODINOT-PLUNIAN

Achille FRANCZUK

Théodore GALLE-VEILLARD

Alexandre HARDY

Célia LEBON

Maël OGER

Clémence PETIT

Coralie REGRAY

Clément ROCHELLE

Julien SALIOT

Commune de Coglès La Selle-en-Coglès Montours

Carnet

Hommage à Daniel LETENDRE

Daniel LETENDRE, doyen de Coglès, nous a quitté le 11 avril dernier dans sa 98ème année. Il est né le 6 août 1923 à Coglès, où il a toujours vécu.

Il a d'abord travaillé comme commis de ferme jusqu'à son service militaire. A son retour il épouse Hélène Touchefeu et est engagé comme cantonnier.

Daniel aimait beaucoup sa commune. Il a été élu conseiller municipal pendant 5 mandatures et adjoint au Maire. Il a été adjudant, chef de corps des Sapeurs-Pompiers. Il a aussi beaucoup œuvré pour la vie associative (école, paroisse…).

Enfin, il aimait fleurir sa maison et était fier des récompenses obtenues.

TRAVAUX ET ACQUISITIONS

Masques inclusifs

La municipalité se réjouit d'avoir conclu un partenariat avec l'association « Dessine-Moi Un Lion » qui fournit des masques transparents aux instituteurs.

Alors que le port du masque s'impose aux enseignants, il est important pour les enfants d'observer les mouvements de la bouche des instituteurs pour acquérir les bases fondamentales de la parole et du langage.

L'équipe municipale a donc souhaité fournir aux instituteurs des deux écoles des Portes du Coglais des masques à visière jusqu'à la fin de l'année scolaire et renouvellera son action tant que la menace du Covid sera présente.

Cette démarche importante pour les enseignants apporte un véritable avantage à l'apprentissage des enfants.

Programmes d'amélioration du cadre de vie

Dans une volonté de développement durable, la municipalité, avec l'appui technique de Christophe Letendre a entrepris plusieurs actions afin de faire des Portes du Coglais une commune exemplaire dans la prise en compte des générations futures.

La première action a été de reverdir la commune en créant de nouveaux espaces verts. Les agents des services techniques se sont lancés dans une végétalisation de la commune. Les emplacements et les essences des 500 arbres plantés ont été choisis avec minutie afin d'assurer une croissance pérenne des plants. La municipalité souhaite prolonger cet effort tout au long du mandat en créant des vergers et des espaces de convivialité arborés.

Dans un second temps, les élus ont poursuivi leur action avec la création d'un cheminement piétonnier rue de Crochet à Montours. Ces travaux de sécurisation donnent un nouveau paysage à l'entrée du bourg. Les agents des services techniques ont œuvré avec la société de Travaux Publics Baudry pour créer le sentier et un mur d'enrochement. Les nouveaux aménagements permettent aux riverains et aux usagers d'entrer à pied dans le bourg et d'accéder au puits à deux étages.

Consécutivement, les élus se sont engagés dans les mobilités douces. La démarche a été amorcée avec la réalisation d'une aire de covoiturage à La Selle-en-Coglès, fonctionnelle depuis début juin. Prochainement seront installés deux box à vélos. La municipalité a prolongé son engagement en installant des parkings à vélo dans les trois bourgs. Ces installations sont le premier maillon annonciateur d'un projet plus grand : la création de voies cyclables permettant de relier les trois bourgs. Les premiers travaux débuteront avec la rénovation du bourg de La Selle-en-Coglès qui permettra la création d'une voirie partagée sur la rue des Forges.

Réfection de la Statue du Sacré Cœur à Montours

Financée par des paroissiens, la statue du Sacré Cœur fut érigée à la Mission de 1934.

Depuis cette date, elle a revêtu plusieurs couleurs, la dernière étant le marron. C'est grâce à un don privé que cette statue a pu retrouver ses couleurs originelles. Madame Marie-Astrid LEDUCQUE a été missionnée pour ce travail.

Aménagement des bourgs

La seconde tranche des travaux d'aménagement du bourg de Montours a débuté aux premiers jours d'avril avec l'effacement des réseaux « îlot des Petites Cours » et rue de Saint Germain. La prochaine étape consistera à supprimer les anciens garages qui seront transformés en placettes de stationnement végétalisées. La voirie communale de l'impasse des Petites Cours sera totalement refaite et une parcelle sera réhabilitée de manière à offrir aux habitants un espace vert partagé.

En parallèle, la rue de Saint Germain sera réaménagée avec la mise en place de petits espaces verts, la réalisation d'un cheminement piétonnier et la création d'un ralentisseur.

La seconde tranche des travaux d'aménagement du bourg de Coglès, comprenant la place de l'Eglise et le carrefour du centre, a débuté fin juin 2021.

La Selle-en-Coglès verra les premiers aménagements démarrer avec la rue des Forges au dernier trimestre 2021.

Un distributeur de pizzas

La municipalité a conclu un partenariat avec le restaurant « Tout le Monde en Parle », de Maen Roch, qui a manifesté le souhait d'implanter un distributeur automatique de pizzas dans la commune.

Le distributeur de pizzas trouvera sa place rue des Estuaires à La Selle-en-Coglès, à proximité de la machine à pain. L'appareil permettra d'acheter ces spécialités italiennes servies chaudes en moins de 5 minutes, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. L'équipement comprend une partie frigo et une partie four. La capacité est de 120 pizzas de 8 variétés différentes.

Le service proposé sera fonctionnel durant l'été.

VIE COMMUNALE

Cérémonie du 8 mai

Le samedi 8 mai, pour la première fois, les associations d'Anciens Combattants des trois communes déléguées se sont réunies au Monument aux Morts de Coglès pour célébrer la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe.

A l'issue de la commémoration trois décorations UNC ont été remises. La médaille de vermeil du mérite à Alfred Delaroche, président de la section de Coglès. L'insigne de sympathisant a été remis aux deux nouveaux membres Roger Labbé et Thierry Pichon.

Les trois associations vous donnent rendez-vous le 11 novembre à La Selle-en-Coglès pour la commémoration de l'Armistice de 1918.

Repas du CCAS

Le repas du CCAS invitant les coglaisiens de plus de 65 ans, s'est déroulé samedi 27 mars. Compte tenu des restrictions de rassemblement dues au Covid 19 le repas a revêtu une nouvelle forme cette année : un repas à emporter.

Cette innovation a séduit un grand nombre de participants, en effet 268 repas ont été distribués. Mais l'ensemble des membres du CCAS espère tout de même que la prochaine édition puisse reprendre sa forme traditionnelle et festive.

Les participants étaient invités à venir retirer leur repas à L'Auberge du P'tit Moulin qui avait préparé l'entrée et le plat principal. Le dessert et le pain étaient fournis par la boulangerie Au Fournil de Sébastien.

Une première pour le Comité des fêtes de Montours !

Le 29 août prochain, le comité des fêtes de Montours organise une manifestation inédite aux Portes du Coglais : une course de caisses à savon. Initialement prévue en 2020 cette dernière avait dû être annulée en raison de la pandémie. A cette occasion, le comité vous invite à venir encourager les 40 concurrents qui dévaleront le bourg de Moutours dans des bolides déjantés. Lors de la manifestation, la circulation sera fermée…aux véhicules plus traditionnels !

Un village artisanal prendra place au Belvédère. Vous pourrez vous restaurer le midi sur le parking de la mairie, un plateau repas à 12 € sera proposé sur place ou à emporter sur réservation.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter M. Guy DELANOË 06.31.34.17.88

Toutes les personnes intéressées pour apporter leur aide seront les bienvenues.

Les Sympathisants des Chemins de Saint Melaine

Photographie d'un tableau avant restauration

Savez-vous qu'une nouvelle association s'est créée ?

Il s'agit de la SCSM : Les Sympathisants des Chemins de Saint Melaine. Fondée à l'initiative de quelques Montourois, elle a pour objet la restauration des anciens tableaux représentant le chemin de croix.

Ces tableaux font partie du patrimoine de notre église Saint Melaine (patron de l'église de Montours).

Le nom de l'association fait référence au chemin de Compostelle. Tous les ans, de nombreux randonneurs et pèlerins passent par Montours (où se trouve d'ailleurs un gîte d'étape), pour rejoindre le Mont Saint Michel.

Le bureau de cette association est représenté par un président : Jean PLARD, un vice-président : Stéphane BOURGEON, une secrétaire : Hélène FEUVRIER, une responsable du développement Michelle PRODHOMME et un trésorier : Etienne RUSSO.

Rendez-vous bientôt … pour de nouvelles informations.

LA GRANGE AUX 2 CV

Un p'tit coin d'paradis pour les passionnés de Deudeuche aux Portes du Coglais

Un petit peu d'histoire !

"4 roues sous un parapluie" tel était le slogan des 2CV dans les années 60. Loin était l'idée de dévaloriser une voiture qui allait s'inscrire dans le patrimoine français. L'objectif était, avant tout, de commercialiser une voiture accessible aux classes sociales du monde rural et à faibles revenus. Si la mythique Deudeuche apparaît de plus en plus rarement sur nos routes, elle a su rester vivante au travers du cinéma. Conduite par une bonne sœur adoptant une conduite sportive dans Le Gendarme de St Tropez (1964), puis par Bourvil dans Le Corniaud (1965), accueillant les Charlots dans Les Fous du Stade (1972) ou entre les mains de James Bond dans Rien que pour vos yeux (1981). La 2 CV a cessé d'être produite en 1988. C'était sans compter sur la passion et le savoir-faire d'Anne et Christophe GUILLAUME.

La vision de ces nouvelles venues rue de Crochet à Montours a peut-être piqué votre curiosité !

Anne et Christophe ont installé, le 15 janvier dernier, la Grange aux 2CV dans les anciens locaux des remorques Alein à Montours. L'entreprise, qui a vu le jour en 2016, était préalablement implantée dans la grange d'une ancienne ferme au Ferré. Le succès étant au rendez-vous, le manque de place s'est rapidement fait ressentir. Les mécanos qui rénovent les mythiques Citroën sont désormais installés dans un hangar de plus 1500m2.

Si la passion a suffi à Christophe pour réparer sa "Deudeuche", elle ne lui suffit pas pour être à la tête d'une entreprise qui restaure les 2 CV. En effet, selon ses dires, il faut être très organisé, connaître la 2 CV, et être méthodique. Dans le nouvel atelier, chaque automobile suit un parcours bien établi du démontage à la « reconstruction ». Chaque client possède son étagère, où sont entreposées les pièces détachées. Si Christophe prône la patience pour pouvoir exercer ce métier, c'est que certaines pièces sont dures à dénicher. Au fil du temps, avec de la curiosité et de la persévérance, ce chef d'entreprise a réussi à accumuler des pièces non disponibles à la vente. Au commencement de son activité, Christophe, acharné dans son travail et dopé par la passion, a passé

des semaines à fabriquer des outils comme des chariots adaptés spécialement aux 2 CV. Ce temps passé à concevoir ses outils, sans pouvoir travailler sur ses voitures, Christophe le rentabilise car il améliore considérablement la productivité, l'efficacité et la qualité de son entreprise.

Le drôle de paradoxe qui anime la Grange aux 2 CV, provient du fait que pour restaurer ces anciennes voitures l'entreprise mise sur la jeunesse. La moyenne d'âge est relativement basse puisque Christophe et Anne emploient cinq salariés dont trois vingtenaires. Christophe n'hésite pas à faire part de sa fierté pour son équipe et prône la simplicité et l'humour dans la relation avec ses salariés. Toutefois, il n'exclut pas l'exigence afin d'assurer la qualité d'un travail bien fait. Il dit à ce propos : "La restauration de voitures anciennes est un domaine de niches qui demande d'être sérieux dans son travail et d'être réactif face aux clients".

Très attaché aux valeurs sentimentales et familiales, Christophe explique être particulièrement conquis face aux histoires racontées par ses clients quant à leurs 2CV. Pour lui « C'est une voiture qui fait partie de l'ADN de nombreuses familles ». Selon lui, il existe deux types de clients : ceux qui sont axés sur le "délire", souhaitant reproduire à l'identique une 2 CV de leurs souvenir et ceux qui souhaitent rénover leur 2 CV par attachement, par valeur sentimentale.

Toutes les bonnes choses ont une fin mais il semblerait que la 2CV n'en n'ait pas , grâce à La Grange aux 2 CV.

Si la 2 CV est une fierté française, La Grange aux 2 CV est désormais une fierté coglaisienne !

MOT DE LA MINORITÉ

Francis JÉGAT, Lydie CELLIER-CHENOIR, Laëtitia COCHET, Gaëtan FOUQUET

Chers Coglaisiennes et Coglaisiens,

Après un début d'année jalonné de nouvelles contraintes, l'espoir de partager des moments conviviaux renait ! Merci à toutes celles et ceux qui ont œuvré afin de nous permettre d'avoir des perspectives d'avenir.

La course de caisses à savon sera la première grande manifestation organisée sur les Portes du Coglais après cette pandémie. Merci à ceux qui ont l'audace de se lancer et nous vous encourageons à suivre cette initiative.

Félicitations aux jeunes nommés au Conseil des jeunes. Que cet engagement soit valorisé et que les actions que vous conduirez soient reconnues !

Conféré par arrêté du Préfet au titre de Maires Honoraires, Félicitations à Jean Malapert et Louis Simon pour cette reconnaissance et toutes ces années passées au service des autres.

Nous vous souhaitons un bel été dans le respect des gestes barrières.

Posez vos questions sur notre page Facebook : sunirpourconstruire

Nous serons vos porte paroles !

REBOISONS NOTRE TERRITOIRE

La commune se doit d'être exemplaire et penser aux futures générations.

Cette année, 500 arbres (chênes, hêtres, châtaigniers…) ont été plantés sur les propriétés communales.

Notre ambition de reboisement est essentielle et cet effort sera perpétué tout au long du mandat avec l'objectif de reboiser les parcelles communales sans vocation et de reconstituer des haies.

A cet effet, un comité de coordination associant des citoyens de la commune est en cours de création.

Les arbres sont de véritables alliés pour lutter contre le réchauffement climatique.

Les haies présentent des intérêts multiples. Elles sont un habitat pour la faune et contribuent à maintenir la biodiversité. Elles peuvent être productrices de fruits, de bois. Elles jalonnent notre regard dans le paysage et mettent en valeur les bâtiments. Elles permettent aussi de sécuriser les cultures en formant un rempart contre le vent et en limitant l'érosion des sols… La liste est longue !

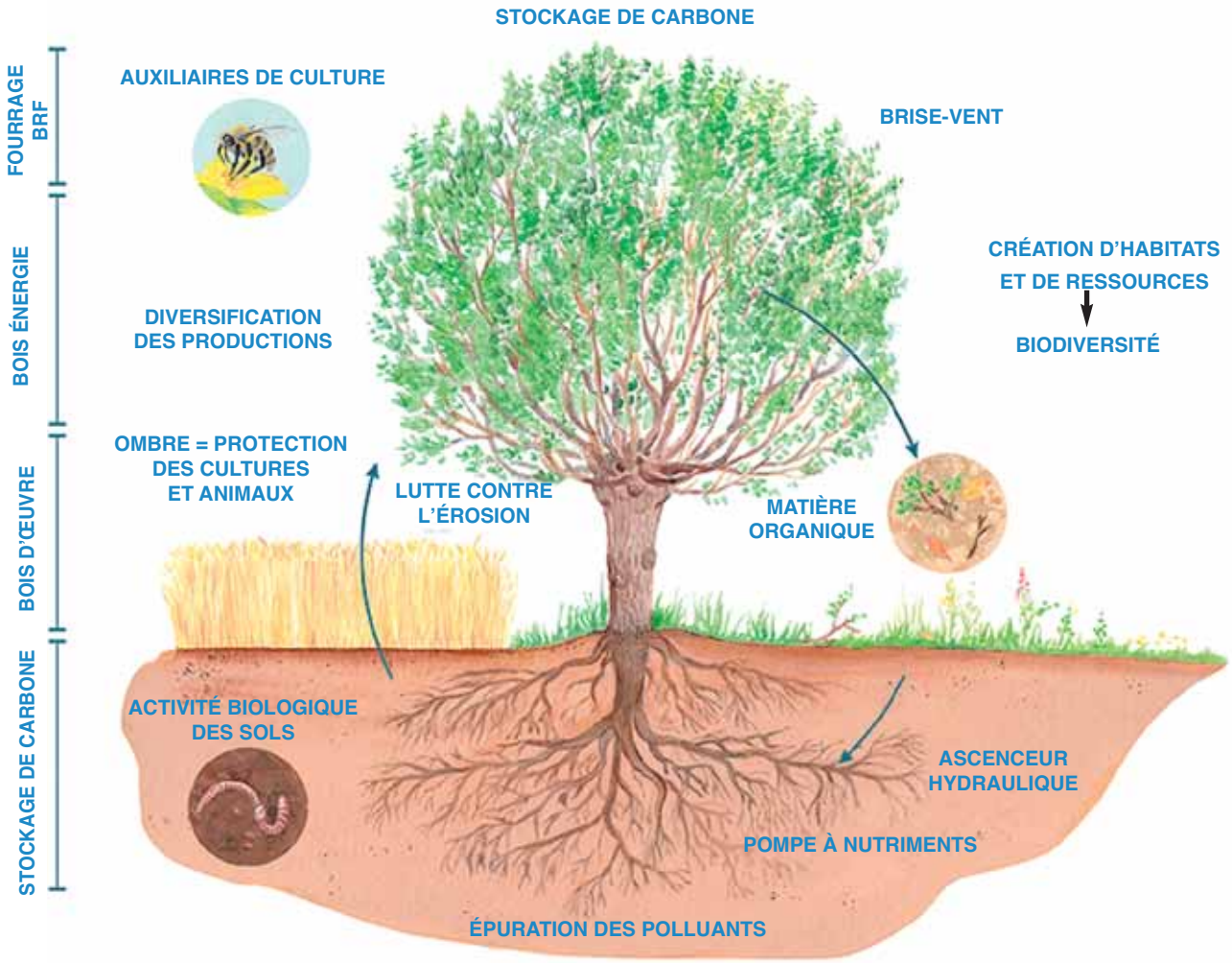

SOYONS TOUS CIVILISÉS

Stop aux animaux en divagation !

Un chenil a été mis en place près des ateliers municipaux de Coglès. Cet équipement permet un dépôt temporaire des animaux domestiques en divagation capturés par les agents des services techniques avant d'être transférés au refuge « Les amis des bêtes » de Romagné.

Un tarif forfaitaire de 20 €/jour sera facturé aux propriétaires dès l'entrée de leur animal dans le chenil communal.

Contacts

Montours (siège) : 02 99 98 63 77
Coglès 02 99 98 60 68
La Selle-en-Coglès 02 99 98 62 02
mairie@lesportesducoglais.fr